



# Réduction et gestion responsable des plastiques au Québec

AOMGMR 30 mai 2024



# État de la situation au Québec

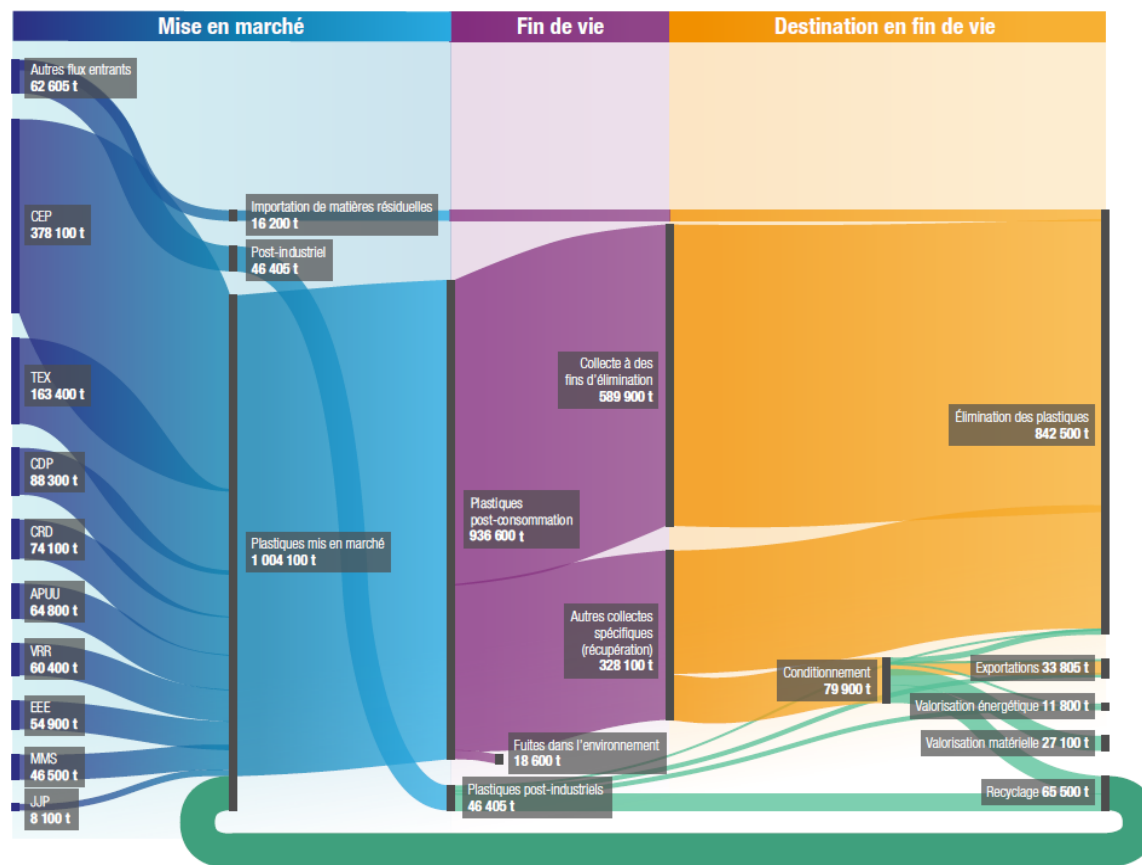


2

## Flux des matières plastiques

- En 2022, le gisement de matières plastiques représentait plus de 5,6 millions de tonnes
- Plus de 900 000 tonnes de plastiques consommés sont générés annuellement
- **87% des matières plastiques sont éliminées**
- Seulement 8% des plastiques utilisés sont recyclés ou valorisés
- 2 % sont rejetées dans l'environnement

# Schéma de flux des plastiques au Québec en 2022



Quantités de plastiques emmagasinés dans les produits (stockage) : 5,6 millions de tonnes

Source : Étude sur la production, la mise en marché, la chaîne de valeur et la gestion des plastiques au Québec, Aviséo, 2024.

# Gestion en fin de vie des plastiques

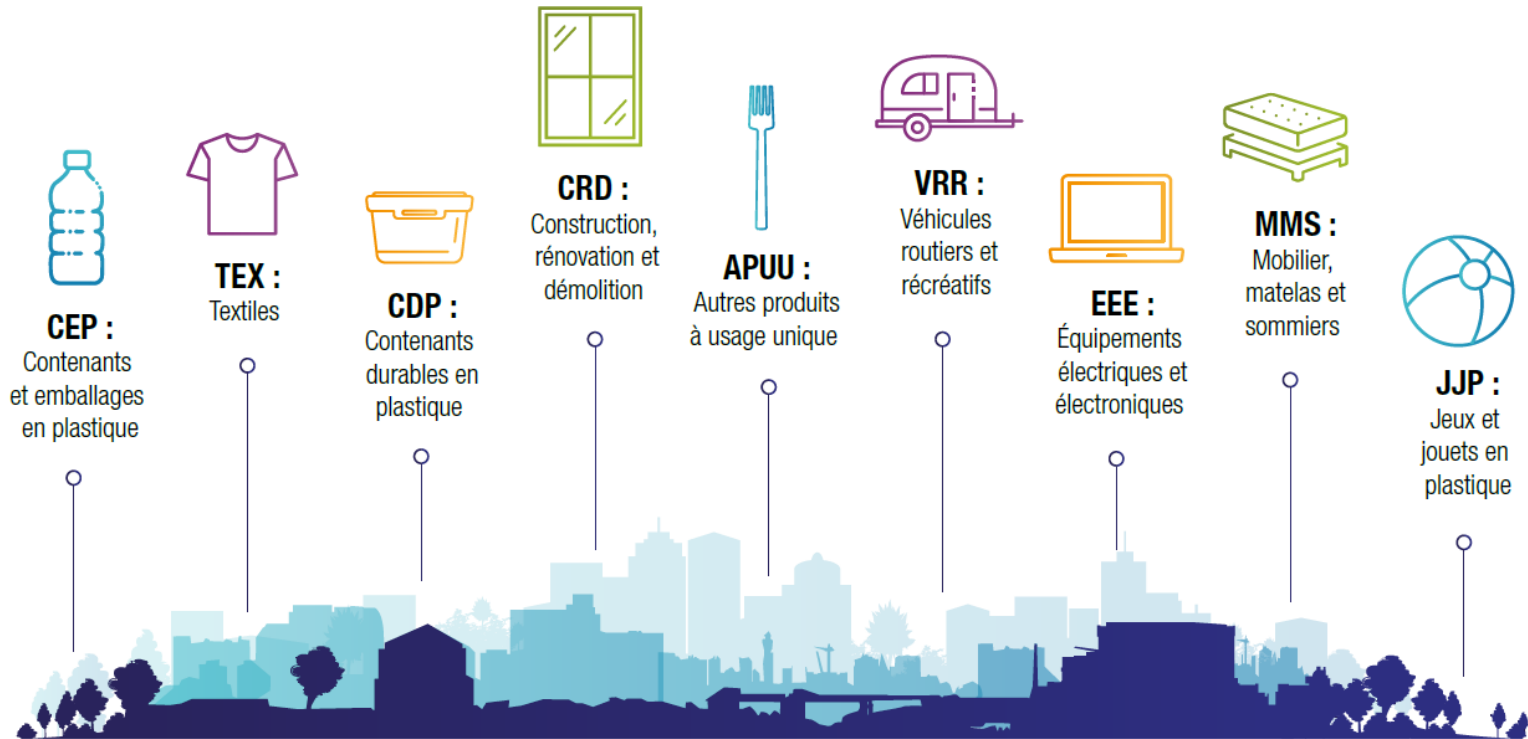
- La mise en valeur des plastiques est faible
- Le recyclage des plastiques est d'à peine 4% et provient presque exclusivement de la collecte sélective et de la consigne
- Les principales résines recyclées au Québec sont le PET et le HDPE
- Il y a un manque de débouchés locaux pour plusieurs types de résines plastiques
- Les assemblages de produits sont de plus en plus complexes

Répartition des plastiques post-consommation, par type de résine

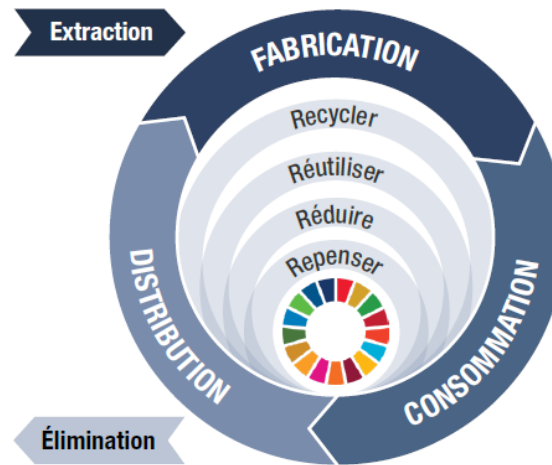
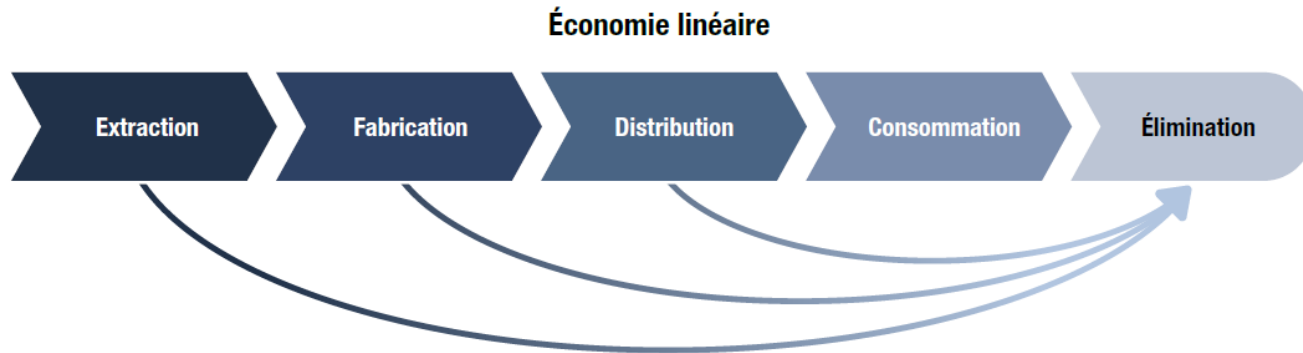
Québec, 2022, masse totale en tonnes (t)



# Provenance des plastiques



# Transformer l'économie du plastique



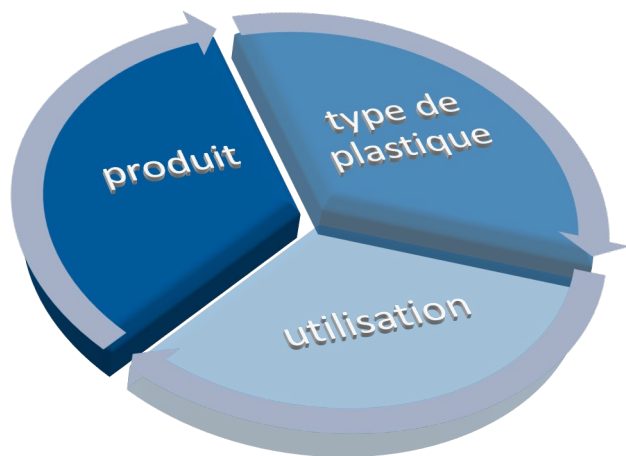
# Nos intentions

- Actions concrètes – en partenariat avec les acteurs concernés
- Programmes – soutien et accompagnement
- Mesures incitatives et coercitives – réduire l’empreinte environnementale des plastiques



# Nos intentions

Une approche selon trois critères déterminants:



## Mesures phares envisagées

- **BANNIR** de la mise en marché les produits ayant des alternatives plus durables et accessibles
- Introduire du **CONTENU RECYCLÉ**, autant par obligation réglementaire, que par des mesures incitatives
- Soutenir les parties prenantes via des **PROGRAMMES** et sous forme d'**ACCOMPAGNEMENT**



# Grandes orientations

- Réduire l'utilisation des plastiques à usage unique et de courte vie
- Renforcer la chaîne de valeur des matières plastiques et favoriser leur circularité
- Réduire les impacts des plastiques sur l'environnement
- Donner l'exemple dans les actions gouvernementales

# Réduire l'utilisation des plastiques à usage unique et de courte vie

10

- Encourager la production et l'utilisation de produits réutilisables de différentes façons
- Uniformiser le bannissement de certains contenants emballages et produits à usage unique et de courte vie à l'échelle de la province
- Accroître la commercialisation en vrac

# Renforcer la chaîne de valeur des matières plastiques et favoriser leur circularité

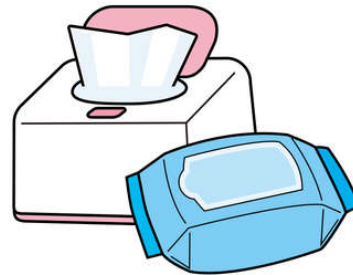
11

- Soutenir les entreprises qui recourent à l'écoconception des produits en plastiques
- Exiger un contenu recyclé minimal dans des contenants et emballages non alimentaires
- Soutenir le développement de nouveaux débouchés et l'innovation ainsi que l'industrie de la plasturgie dans sa transition verte

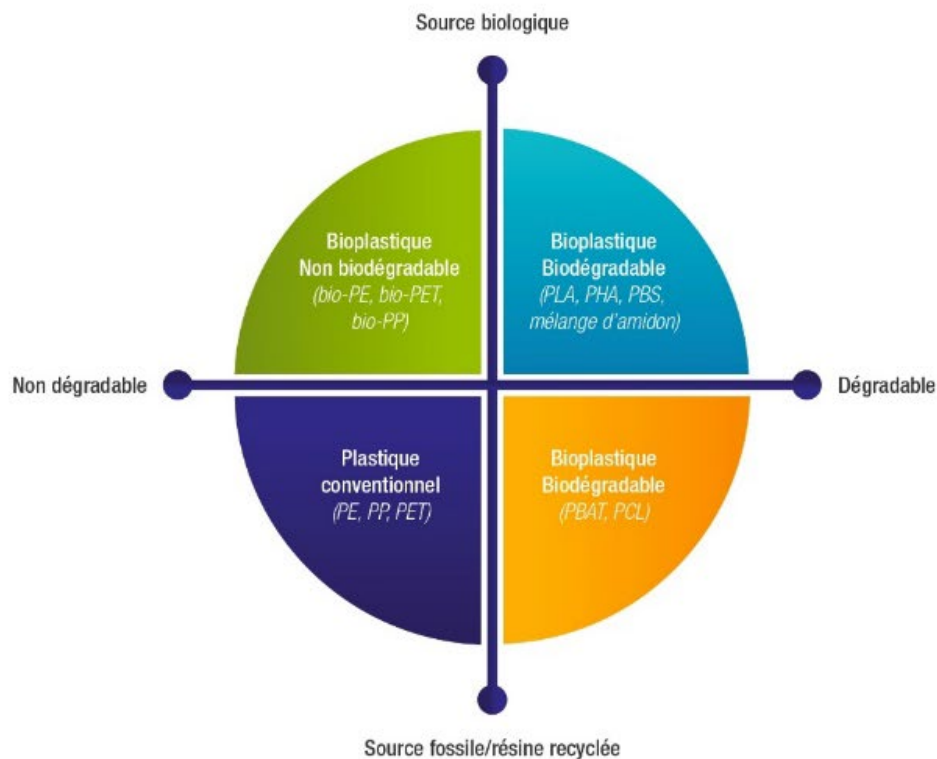
# Réduire les impacts des plastiques sur l'environnement

12

- Acquérir des connaissances sur les origines et les impacts des plastiques dans l'environnement
- Exiger un écoétiquetage pour certains produits en plastique



# Interdire l'utilisation de certains plastiques dégradables



## Donner l'exemple dans les actions gouvernementales

14

- Caractériser la gestion des plastiques dans certains secteurs de l'administration publique et parapublique
- Accélérer la circularité des plastiques en accompagnant les ministères, organismes et réseaux de l'État
- Réduire l'utilisation des plastiques au sein de l'administration publique et parapublique (réseaux)

# Conclusion



15

## Récapitulatif

- Travaux toujours en cours
- Large portée, applicable sur tout le territoire

Pour toute question, veuillez nous écrire à l'adresse suivante

**[plastiques@environnement.gouv.qc.ca](mailto:plastiques@environnement.gouv.qc.ca)**